

Soucis d'héritage familial

Par doudzy17, le 23/03/2010 à 13:16

Bonjour,

Je viens a vous pour avoir des renseignements. Suite aux deces de mes parents , j'ai donc pris la tutelle de ma petite soeur mineure de 15 ans. Nous vivons actuellemnt dans la maison familial. Ma soeur ainée qui ne vie pas avec mais qui elle aussi a des part dans cette maison me fais la guerre. Je voudrais savoir si elle a le droit de rentrer dans la maison , sachant qu'on y vit et qu'il y a toutes nos affaires. Sachant qu'officiellement , nous ne sommes pas héritieres car la sucession na pas etais reglé! J'aimerais etre conseiller. Merci d'avance pour vos reponses